FICHE SIGNALÉTIQUE



1. Identification

Identificateur de produit Halcyon^{MC} Soins De Santé Panneaux Acoustiques

Autres moyens d'identification

Numéro de la FDS 41808410002

Synonymes Panneaux/carreaux de plafond en fibres de verre

Usage recommandé Pour l'intérieur.

Restrictions d'utilisation Utiliser conformément aux recommandations du fabricant.

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la société USG Interiors, LLC Adresse 550 West Adams Street

Chicago, Illinois 60661-3637

 Téléphone
 1-800-874-4968

 Site Web
 www.usg.com

 Numéro de téléphone
 1-800-507-8899

d'urgence

2. Identification des dangers

Dangers physiquesNon classé.Dangers pour la santéNon classé.Définition des dangers selonNon classé.

I'OSHA

Éléments d'étiquetage

Symbole de dangerAucune.Mention d'avertissementAucune.Mention de dangerAucune.

Conseil de prudence

Prévention Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

InterventionConsulter un médecin en cas de malaise.StockageConserver comme indiqué dans la section 7.

Élimination Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Danger(s) non classé(s)

ailleurs (DNCA)

Aucuns connus.

Renseignements Aucune.

supplémentaires

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Fibres de verre en filaments continus		65997-17-3	> 75
Hydroxyde d'aluminium		21645-51-2	< 10
Dioxyde de titane		13463-67-7	< 5

Remarques sur la composition

Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage massique sauf si le composant est un gaz. Le produit est constitué de fibres continues qui ne se qualifient pas comme respirables.

Les matières premières et/ou les revêtements présents dans ce produit contiennent de faibles quantités de dioxyde de titane, lequel a été classé comme un cancérogène possible pour les humains par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Toutefois, selon le CIRC, « on pense qu'aucune exposition importante à des particules élémentaires de dioxyde de titane ne se produira pendant l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures »(1). Voir la Section 16 pour des informations supplémentaires.

4. Premiers soins

Inhalation Déplacer à l'air libre. Quitter la zone d'exposition et rester à l'écart jusqu'à ce que la toux ou les

autres symptômes se calment. Aucune autre mesure n'est habituellement requise; toutefois, si les

conditions l'exigent, communiquer avec un médecin.

Contact avec la peau Un contact direct, prolongé ou répété avec la peau peut causer une irritation. Rincer l'aire avec

beaucoup d'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ne pas se frotter les yeux. Rincer avec soin à l'eau. Si une irritation se produit, obtenir une Contact avec les yeux

assistance médicale.

Ce produit ne vise pas à être ingéré ou mangé. Si un trouble gastrique survient, appeler un Ingestion

médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Irritation mécanique de la peau, des yeux et de l'appareil respiratoire.

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

S'assurer que le personnel médical est conscient des substances en cause.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques Agents extincteurs appropriés

> éventuels. Sans objet.

Agents extincteurs inappropriés

Dangers spécifiques du

Informations générales

produit dangereux

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Équipement/directives de lutte contre les incendies

d'intervention

Méthodes particulières

Pas de risque d'incendie.

Pour la lutte contre l'incendie, choisir l'appareil respiratoire conformément aux règles de comportement générales pendant un incendie de l'entreprise. Porter un appareil respiratoire

autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie. Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés

aux autres substances présentes.

Refroidir au jet d'eau les matériels et substances exposés à la chaleur et les mettre en lieu sûr si cela n'entraîne aucun risque.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Voir la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements sur l'équipement de protection individuelle.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Aucun procédé spécifique de nettoyage. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains après l'usage. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de matières incompatibles, flammes nues et hautes températures. Craint l'humidité. Protéger le produit de tout dommage matériel.

919588 Version n°: 01 Date de révision: - Date de publication: 07-Octobre-2015

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Туре	Valeur	Forme
Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7)	PEL (limite d'exposition admissible)	15 mg/m3	Poussières totales.

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Туре	Valeur	Forme
Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	
Fibres de verre en filaments continus (CAS 65997-17-3)	TWA	1 fibres/cm3	Fibres inhalables (longuer > 5 μm et rapport d'aspect ≥ 3:1)
Hydroxyde d'aluminium (CAS 21645-51-2)	TWA	1 mg/m3	Fraction respirable.

États-Unis. NIOSH: Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Composants	Туре	Valeur	Forme
Fibres de verre en filaments continus (CAS 65997-17-3)	TWA	3 fibres/cm3	Fibres respirables (≤ 3,5 µm en diamètre et ≥ 10 µm en longueur)
		5 mg/m3	Fibre, totale

Valeurs biologiques limites

Contrôles d'ingénierie

appropriés

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Fournir une ventilation suffisante durant les opérations qui conduisent à la formation de poussières. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les

risques d'exposition.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

Protection de la peau

Protection des mains

Il est de bonne pratique industrielle de minimiserle contact avec la peau. Porter des gants de

protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Protection de la peau

Autre

Le port de vêtements de travail normaux (chemise à manches longues et pantalons longs) est

recommandé.

Protection respiratoire

Si los controles de ingeniería no mantienen las concentraciones en el aire por debajo de los límites de exposición recomendados (cuando proceda) o a un nivel aceptable (en países donde no se hayan establecido límites de exposición), ha de utilizarse un respirador aprobado. Porter un respirateur à filtre de purification d'air agréé NIOSH/MSHA pour limiter l'exposition. Consulter le fabricant de respirateurs pour déterminer le bon respirateur, ses conditions d'utilisation et ses limites. Porter un respirateur à adduction d'air en pression positive en cas de rejet incontrôlé ou de dépassement des limites d'utilisation du respirateur à filtre de purification d'air. Suivre les directives des programmes de protection respiratoire (OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2) pour toute utilisation d'un équipement respiratoire.

Dangers thermiques

Considérations d'hygiène générale Aucune.

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Suivre toutes les

exigences de surveillance médicale.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique Solide. **Forme** Panneau.

Couleur Fond blanc avec âme blanche

Odeur faible à nulle.

Seuil olfactif Sans objet.

Halcyon^{MC} Soins De Santé Panneaux Acoustiques 919588 Version n°: 01 Date de révision: - Date de publication: 07-Octobre-2015

pH Sans objet.

Point de fusion et point de

congélation

798.89 °C (1470 °F)

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition Sans objet.

Point d'éclairSans objet.Taux d'évaporationSans objet.Inflammabilité (solides et gaz)Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Sans objet.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Sans objet.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Sans objet.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Sans objet.

Tension de vapeur Sans objet. **Densité de vapeur** Sans objet.

Densité relative 0.05 - 0.06 (H2O = 1 approximativement)

Solubilité

Solubilité (eau) Non soluble.

Coefficient de partage Sans objet.

n-octanol/eau

Température Sans objet.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Sans objet. **Viscosité** Sans objet.

Autres informations

Masse volumique

apparente

3.4 - 4.3 livres/pied3

COV (% en poids) 0 g/l

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

dangereuses

Conditions à éviter

Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatiblesLes agents oxydants forts.Produits de décompositionDioxyde de carbone.

dangereux

•

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Toute inhalation de poussières peut provoquer des irritations du système respiratoire.

Contact avec la peau Un contact direct, prolongé ou répété avec la peau peut causer une irritation.

Contact avec les yeux Un contact direct peut causer une irritation mécanique des yeux.

Ingestion Dans des conditions normales d'emploi prévu, cette substance ne présente pas de danger pour la

santé. Ce produit ne vise pas à être ingéré ou mangé ni ne devrait l'être.

Halcyon^{MC} Soins De Santé Panneaux Acoustiques

Les symptômes correspondant aux caractéristiques

physiques, chimiques et toxicologiques

Une irritation mécanique par inhalation ou contact avec la peau peut causer une toux ou une

difficulté, ainsi que des rougeurs cutanées et des démangeaisons.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiquë Faible risque.

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

Hydroxyde d'aluminium (CAS 21645-51-2)

Aiguë Orale

DL50 > 5000 mg/kg Rat

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.

Lésions oculaires Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire N'est pas un sensibilisant respiratoire. Sensibilisation cutanée Non un sensibilisateur de la peau. Mutagénicité sur les cellules Aucune propriété mutagène attendue.

germinales

Ce produit n'est pas classé comme une substance cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou Cancérogénicité

l'OSHA.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Fibres de verre en filaments continus (CAS 65997-17-3) 3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour

l'homme.

Rapport NTP sur les produits cancérogènes

Non inscrit.

Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non réglementé.

Toxicité pour la reproduction Ne devrait pas présenter un risque pour la reproduction.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Aucune donnée disponible, mais aucun prévu.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Aucune donnée disponible, mais aucun prévu.

Danger par aspiration En raison de sa forme physique, le produit ne pose pas de danger à l'aspiration.

On a noté aucun autre effet spécifique aigu ou chronique sur la santé. **Autres informations**

12. Données écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement.

Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des rejets importants ou fréquents puissent avoir un

effet nocif ou nuisible sur l'environnement.

Persistance et dégradation Données non disponibles.

Potentiel de bioaccumulation Aucune bioaccumulation n'est attendue. Mobilité dans le sol Le produit n'est pas mobile dans le sol.

Autres effets nocifs Aucune prévue.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Éliminer conformément aux règlements applicables fédéraux, municipaux et de l'état. Recycler de

manière responsable.

Règlements locaux d'élimination

Code des déchets dangereux

Non réglementé.

Déchets des résidus / produits

Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

non utilisés

Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Halcyon^{MC} Soins De Santé Panneaux Acoustiques

14. Informations relatives au transport

DOT

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon

Sans objet. Ce produit est un solide, par conséquent son transport en vrac est régi par le code

I'Annexe II de MARPOL 73/78 et IMSBC.

le recueil IBC

15. Informations sur la réglementation

Réglementations Fédérales

Ce produit n'est pas dangereux selon la définition de l'OSHA 29CFR 1910.1200.

des Etats-Unis

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Non inscrit.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger

Danger immédiat - Oui Risque différé - Non Danger d'incendie - Non Danger lié à la pression - Non Danger de réactivité - Non

SARA 302 Substance très dangereuse

Non inscrit.

SARA 311/312 Produit

Oui

chimique dangereux

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Safe Drinking Water Act

Non réglementé.

(SDWA - loi sur l'eau

potable sûre)

États-Unis - Réglementation des états

Ce produit ne contient pas un produit chimique connu par l'État de la Californie pour causer le

cancer.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7)

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7)

États-Unis. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de la Pennsylvanie

Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7)

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Non réglementé.

États-Unis - Proposition 65 de la Californie

Non inscrit.

Halcyon^{MC} Soins De Santé Panneaux Acoustiques

Pays ou région Nom de l'inventaire En stock (Oui/Non)*

États-Unis et Porto Rico Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi

réglementant les substances toxiques)

*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision

07-Octobre-2015 Date de publication

Date de la révision Version n° 01

Autres informations

En juin 1987, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé les fibres de verre à filament continu comme inclassables quant à leur cancérogénicité pour l'homme (Groupe 3). Les données obtenues lors d'études effectuées aussi bien sur des humains que des animaux ont été évaluées par le CIRC comme insuffisantes pour classer les fibres de verre à filament continu comme une substance cancérogène possible, probable ou confirmée. L'ACGIH a établi une TLV (valeur limite d'exposition ou limite d'exposition recommandée) pour les fibres de verre à filament continu d'une fibre par centimètre cube d'air pour les fibres respirables, et de 5 mg par mètre cube d'air pour la poussière de fibres de verre inhalable. Ces concentrations ont été établies pour empêcher l'irritation mécanique des voies respiratoires supérieures. Le CIRC, le NTP (National Toxicology Program aux États-Unis) et l'OSHA (Occupation Safety and Health Administration aux États-Unis) n'inscrivent pas les fibres de verre à filament continu comme une substance cancérogène. Au moment où elles sont fabriquées, les fibres de verre à filament continu contenues dans ce produit ne sont pas respirables. Les produits de verre à filament continu qui sont coupés, écrasés ou fortement traités de manière mécanique pendant la fabrication ou l'utilisation peuvent contenir une très petite quantité de particules respirables, dont certaines peuvent être des éclats de verre.

Dioxyde de titane : Les matières premières et/ou les revêtements présents dans ce produit contiennent de faibles quantités de dioxyde de titane. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a déterminé que le dioxyde de titane est un cancérogène possible pour les humains (Groupe 2B) selon des indications insuffisantes chez les humains et des indications suffisantes chez des animaux de laboratoire. Cette conclusion a trait à une exposition par inhalation à long terme à des concentrations élevées de dioxyde de titane pigmentaire (en poudre) ou ultrafin. Toutefois, on pense qu'aucune exposition importante à des particules élémentaires de dioxyde de titane ne se produira pendant l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures. Les études humaines disponibles ne suggèrent pas une association entre l'exposition professionnelle au dioxyde de titane et le risque de cancer (1). La Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH) a désigné ce produit chimique comme non classable en tant qu'agent cancérogène pour l'humain (A4). Le Programme national de toxicologie (NTP) n'a pas inscrit ce produit chimique dans son rapport sur les cancérogènes.

Classements NFPA

Santé: 1

Inflammabilité: 0 Danger physique: 0

Échelle de danger : 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

Classements NFPA



Liste des abréviations

Références

NFPA: National Fire Protection Association.

HSDB® - Banque de données sur des substances dangereuses

1.) Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Volume 93 : Carbon Black, Titanium Dioxide, and Talc; (5. Summary of data reported). IARC, 2010. Accessible à :

http://monographs.iarc.fr/ENG/Monographs/vol93/mono93.pdf

Avis de non-responsabilité

Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.